

Nous étions de nombreux élus présents à Pithiviers ce samedi 29 octobre pour apporter notre total soutien à la manifestation organisée par les salariés des Reliures Brun (de Malesherbes) et de Steco Power (d'Outarville) et leurs organisations syndicales qui ont décidé de s'exprimer, de se faire entendre, devant les lourdes menaces pour l'emploi qui pèsent sur ces entreprises et sur plusieurs autres.

Salariés et élus au coude à coude, c'était un symbole : nous voulons défendre tous ensemble le potentiel économique, industriel et les emplois dans le Pithiverais.

J'ai, pour ma part, multiplié les démarches auprès du ministère de l'industrie, de la préfecture du Loiret, ainsi que de certains responsables économiques et industriels au sujet des Reliures Brun, de Steco Power et de Gainair (Autuy sur Juine).

- Les salariés des **Reliures Brun** ont une compétence et un savoir faire très reconnus dans ce domaine fort spécialisé qu'est la reliure. Le groupe auquel cette entreprise appartient annonce de sombres perspectives. J'espère de tout cœur qu'une solution sera trouvée dans un secteur géographique où l'imprimerie et la reliure comptent des entreprises importantes et performantes.
- Les salariés de **Steco Power** à Outarville sont victimes des « reprises » successives de l'entreprise, la dernière en date obéissant davantage à des logiques financières qu'à la volonté de valoriser et de moderniser l'outil industriel avec les compétences industrielles à la clé. On peut souhaiter qu'il en ira différemment pour le ou les repreneurs potentiels qui pourraient – c'est encore hypothétique – faire de nouvelles offres.
- Les salariés de **Gainair** à Autry sur Juine, entreprise spécialisée dans les gaines de bâtiments, n'ont malheureusement plus d'espoir. Aucun des repreneurs sollicités n'a finalement donné suite. Reste à négocier les conditions de départ et de reclassement – et à suivre de près les possibilités de redémarrage ou de reprise très partiels qui apparaîtraient.

Dans les deux derniers cas, un vrai problème se pose. Dans ces deux cas en effet, l'âge moyen des salariés est assez élevé. Comme pour Gainair et une partie des salariés de Steco Power, où des pertes d'emploi paraissent malheureusement probables, il existait jusqu'à ces derniers jours des « mesures d'âge » (départs en pré-retraite) qui viennent d'être supprimées. Je vais intervenir auprès des pouvoirs publics pour demander des dérogations afin que ces salariés puissent bénéficier du dispositif précédemment en vigueur.

Jean-Pierre Sueur

>> [Lire La République du Centre du 31 octobre 2011](#)